



HAL
open science

Licence professionnelle Responsable de projets en conception mécanique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Responsable de projets en conception mécanique. 2011, Université Blaise Pascal - UBP. hceres-02039210

HAL Id: hceres-02039210

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039210v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : CLERMONT-FERRAND

Établissement : Université Blaise-Pascal – Clermont-Ferrand 2

Demande n° S3LP120002897

Dénomination nationale : Production industrielle

Spécialité : Responsable de projets en conception mécanique

Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle, ouverte en 2000, est proposée à l'IUT de Montluçon en formation initiale. L'objectif de la licence est de former des diplômés capables de gérer des projets et d'encadrer au sein d'entreprises industrielles, de sociétés de services, de bureau d'études, d'ingénierie et de méthodes mettant en œuvre la conception mécanique. Il s'agit plus généralement de les faire intervenir dans de nombreux secteurs où existe cette conception mécanique.

Les métiers ciblés sont ceux de la conception et du dessin de produit mécanique, de management de projet en conception mécanique et celui de rédacteur technique. Cette licence professionnelle est portée par le département « Génie mécanique et productique » de l'IUT de Montluçon ; des moyens humains et matériels sont mutualisés entre les différentes formations hébergées au sein de ce département, en particulier avec les licences professionnelles « MNS » et la licence professionnelle « DCI », ainsi qu'un DUT et un master professionnel. La licence est accessible à des titulaires de DUT « Génie mécanique et productique » (GMP), « Mesures physiques » (MP), « Génie industriel et maintenance » (GIM), de BTS « Conception et produits industriels » (CPI), « Fonderie », « Mise en forme des matériaux par forgeage », « Etudes et réalisation d'outillage et de mise en forme des matériaux », et de L2 « Physique et ingénierie ».

Il existe une unité d'enseignement préparant l'intégration dans la licence professionnelle, en particulier pour la maîtrise de logiciels de conception assistée par ordinateur (CAO). Si le nombre de candidatures est important, il existe une difficulté à maîtriser l'effectif, en particulier expliquée par des désistements dus à des candidatures multiples pour la formation initiale ; ce qui n'est pas le cas pour le fonctionnement par alternance. La position dans l'offre globale de l'établissement n'est pas précisée, de même que le positionnement dans l'environnement régional. Il faut souligner que cette formation correspond à une modification en 2008 d'une licence professionnelle unique en différentes options.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	29
Taux de réussite	90 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	0 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	98 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	26 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	72 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation est placée sous la responsabilité d'un professeur agrégé en génie mécanique. Il s'appuie sur une équipe pédagogique diversifiée, intervenant dans un cadre de mutualisation des enseignements entre quatre licences professionnelles. Le responsable de la formation joue un rôle majeur dans le pilotage, aidé dans la phase de prospective et de développement par un conseil de perfectionnement dont la composition est bien définie, intégrant des professionnels et des étudiants.

Les partenariats professionnels sont évoqués sans détail, mais leur contribution au conseil de perfectionnement doit être soulignée. De nombreuses entreprises et structures participent à cette spécialité, chaque intervenant ayant un faible nombre d'heures à effectuer. Le public étudiant est constitué d'une grande diversité de spécialités de DUT et de BTS, le nombre d'étudiants issus de L2 restant très marginal. L'origine géographique est bien connue, révélant un équilibre entre les étudiants locaux et les étudiants issus d'autres établissements.

La caractéristique de cette licence professionnelle est d'avoir une forte variation d'effectif d'une année à l'autre, avec une baisse pour la dernière promotion qui tend à s'atténuer. Le taux de diplômés en emploi est stabilisé (environ 72 %), avec une poursuite d'études entre 17 % et 19 % pour les années 2006 à 2008. Il n'existe pas d'information concernant l'année 2008/2009.

Le suivi de l'insertion professionnelle des diplômés est insuffisant, puisque deux étudiants sur trente-un ont répondu aux enquêtes sur l'insertion, six sur vingt-neuf pour la promotion 2008, et sept sur trente-six diplômés pour la promotion 2009 ayant communiqué leur emploi occupé au terme de la formation. La démarche d'auto-évaluation de l'établissement est très bien expliquée et cohérente ; l'équipe pédagogique en a fait l'objet d'une analyse particulière, et s'en est saisie comme outil de pilotage.

- Points forts :

- L'utilisation de l'auto-évaluation dans le pilotage de la formation.
- La diversité du recrutement étudiant.
- L'attractivité de la formation.

- Points faibles :

- Peu ou absence de données, absence d'un suivi régulier.
- La faible contribution des enseignants-chercheurs.
- Des partenariats professionnels à améliorer.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

L'établissement devrait veiller à augmenter la contribution des professionnels dans les enseignements, en particulier sur le cœur de métier, les chiffres restants insuffisants malgré les recommandations précédentes. L'établissement devrait mettre en place des modalités de recrutement susceptibles de mieux maîtriser l'effectif d'inscrits et éviter les désistements. Il est impératif d'organiser et structurer, par la mise en œuvre d'un outil pertinent, l'aide au pilotage et au suivi de l'insertion professionnelle des diplômés.